



# L'INFO84

FO la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale dans la Fonction publique d'état

## NUMERO 5



Plus d'infos sur le site de FO  
<http://www.fo-dgfip.fr/>



### SOMMAIRE DU N°4

Page 1 : Edito

Pages 2 à 4 : Extrait de la  
résolution générale de FO  
DGFIP



## EDITO :

Le 4 décembre prochain, et depuis le 24/11 pour les votes par correspondance, tous les agents des Finances Publiques renouvelleront leurs représentants dans les Comités Techniques et les Commissions Administratives Paritaires.

Les élections professionnelles constituent un rendez-vous important et nous permettront, si vous votez pour nos représentants, d'être mieux écoutés, mieux entendus, pour faire aboutir nos légitimes revendications.

Du résultat de ce vote découlera le niveau de représentativité de **FO-DGFIP** tant au niveau local que national.

Notre manière de militer est différente, nous sommes pragmatiques et cherchons toujours à obtenir le mieux possible pour les agents, pour tous les agents, en tenant en compte de l'intérêt et de la sauvegarde de nos missions. Nul besoin d'être bruyants pour se faire entendre, il suffit d'être efficace. C'est ce que nous tentons d'être chaque jour !

Le 4 Décembre, **FO-DGFIP** a besoin de tous pour faire triompher nos idées et nos revendications.

**FO** est le seul syndicat à s'opposer à la fusion du statut des 3 fonctions publiques (état, hospitalière et territoriale).

LE 4 DÉCEMBRE  
**VOTEZ FO DGFIP**



Le 4 décembre, toutes les voix compteront et je sais pouvoir compter sur vous pour voter et faire voter pour les listes **FO**.

Section locale Force Ouvrière DGFIP84 : ☎ : 04.90.63.83.70

@ : [fo.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr)

🌐 Site web **FO** DGFIP84 : [www.fo-dgfip-sd.fr/084/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/084/)

## Combattre l'austérité

Le 3ème Congrès du Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (**F.O.-DGFIP**) réuni à Guidel du 7 au 11 avril 2014 réaffirme avec force les principes de la Charte d'Amiens, fondateurs de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière : liberté, indépendance, laïcité et solidarité.

Les salariés du privé comme du public ne sont en rien responsables de la crise économique financière et sociale. La politique d'austérité creuse les inégalités, aggrave le chômage et la précarité et constitue un danger pour la cohésion sociale, le pacte républicain et à terme la démocratie.

**FO** condamne cette politique qui sacrifie des dépenses essentielles pour l'avenir au nom de la réduction de la dette.

## Non au pacte de responsabilité

**F.O.-DGFIP** condamne et rejette le pacte de responsabilité qui, au prétexte de compétitivité des entreprises met en danger l'avenir de la protection sociale.

**F.O.-DGFIP** refuse ce marché de dupes : 50 Mds d'Euros de réduction de la dépense publique, dont 19 Mds pour la seule fonction publique d'État !

**F.O.-DGFIP** constate que la Modernisation de l'action publique (MAP) poursuit et amplifie les objectifs de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) et en exige l'abandon immédiat.

De la même manière, à la DGFIP, **F.O.-DGFIP** exige l'abandon de la démarche stratégique qui ne vise qu'à faire des économies par le démantèlement du réseau au détriment des emplois et des missions.



## Défense de la liberté syndicale

**F.O.-DGFIP** dénonce la pratique d'un pseudo-dialogue social conçu pour associer les organisations syndicales aux projets gouvernementaux en évacuant les revendications.

À ce titre, **F.O.-DGFIP** condamne l'attitude du gouvernement qui, au travers du pacte de responsabilité que **FO** n'a pas signé vise à museler les organisations syndicales et à les amener à co-gérer les conséquences de la crise.

## Défense de la protection sociale

**F.O.-DGFIP** réaffirme son attachement à la sécurité sociale, fondée sur la cotisation sociale, socle du salaire différé, qui garantit l'égalité de droit à la protection sociale.

**F.O.-DGFIP** exige un véritable bilan des exonérations de cotisations et s'oppose à la baisse annoncée des cotisations salariales et patronales dans le cadre du pacte de solidarité.

**F.O.-DGFIP** condamne sans appel la maîtrise purement budgétaire des dépenses de santé. Il met en garde le gouvernement contre toute nouvelle tentative de déremboursement ou de franchise. Une telle politique se traduirait à nouveau par un transfert de charges vers les assurés sociaux et les complémentaires santé, compromettant ainsi l'accès aux soins des plus précaires.

**F.O.-DGFIP** exige l'abrogation des lois du 9 novembre 2010 et du 20 janvier 2014 et s'opposera à tout nouvel allongement de la durée de cotisation. **F.O.-DGFIP** s'inscrit dans une démarche volontariste de reconquête sociale qui passe par le retour du droit à la retraite à 60 ans à taux plein et la perspective du retour aux 37,5 annuités de cotisation en créant le rapport de force qui le permette.

► Cotiser plus longtemps pour la retraite?

**FO** **PAS QUESTION**  
40 ANS,  
C'EST DÉJÀ TROP

## Pour la justice fiscale

**F.O.-DGFIP** constate que les effets du bouclier fiscal, aujourd'hui abandonné ont largement participé au gonflement du montant de la dette.

**F.O.-DGFIP** dénonce le gel du barème de l'impôt sur le revenu qui aboutit mécaniquement à une hausse de l'impôt alors que les revenus des classes moyennes et modestes stagnent et qui rend imposables des ménages modestes avec toutes les conséquences induites, hausse de la taxe d'habitation, perte ou diminution de certaines aides sociales.

**F.O.-DGFIP** condamne le Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), véritable niche fiscale accordée aux entreprises et non soumise à contrôle fiscal. Il dénonce la baisse programmée de l'impôt sur les sociétés. Ces mesures accordées aux entreprises vont entraîner un transfert de l'impôt sur les ménages.

**F.O.-DGFIP** réaffirme son exigence d'une véritable réforme fiscale plaçant l'impôt sur le revenu au centre du dispositif et revendique une réduction des impôts indirects.

**F.O.-DGFIP** exige que la politique fiscale soit fondée sur l'égalité républicaine et la justice fiscale en accord avec les principes de l'article 13 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 inscrit dans notre constitution :

« La contribution commune aux charges de la nation doit être également répartie entre tous les citoyens en raison de leurs facultés contributives ».

**F.O.-DGFIP** revendique en matière d'impôt un système déclaratif soumis à contrôle et condamne toute forme de retenue à la source qui ne s'appliquerait qu'aux salariés, retraités et chômeurs, dénaturerait le principe d'égalité du citoyen devant l'impôt et en transférerait la collecte aux employeurs. De même, il s'oppose à la fusion CSG, IR.

**F.O.-DGFIP** affirme en outre que la retenue à la source modifierait profondément les rapports sociaux et influencerait de manière significative sur les négociations salariales.

## Défense des agents et missions de la DGFIP

**F.O.-DGFIP** rappelle que plus de 30 000 emplois ont été détruits depuis 10 ans au sein des services qui composent aujourd'hui la DGFIP et :

- dénonce la dégradation des conditions de travail, source de stress et de développement de pathologies pour les personnels.

- dénonce les outils existants (TBVS, espaces de dialogues...) qui ne visent qu'à exonérer l'administration de ses responsabilités et dénonce la mise en place d'un baromètre social à la DGFIP, véritable alibi de la Direction Générale.

Pour **FORCE OUVRIÈRE**, la vraie solution au mal-être des agents, c'est l'arrêt des suppressions des emplois.

- rappelle l'attachement des agents à toutes les missions de la DGFIP : assiette et contrôle de l'impôt, mission cadastrale, publicité foncière, domaine, paiement des dépenses publiques, recouvrement des créances publiques, tenues des comptabilités publiques, collecte et tenue des fonds réglementés et missions économiques.

- exige le recours exclusif aux informaticiens de la DGFIP.

- rejette tout processus de réduction, privatisation ou externalisation des missions et réaffirme son attachement aux principes républicains de séparation des pouvoirs.

- exige l'arrêt de la démarche stratégique et des suppressions d'emplois.

C'est pourquoi **F.O.-DGFIP** s'oppose :

- à toutes les réformes, restructurations, fusions et fermetures de postes et services,

- à toute régionalisation, voire inter-régionalisation de nos missions.

**F.O.-DGFIP** revendique la création des emplois de titulaires nécessaires au bon exercice de toutes les missions de la DGFIP et rappelle que l'article 3 du statut général prévoit qu'un emploi pérenne doit être occupé par un agent titulaire. En conséquence, **F.O.-DGFIP** demande la titularisation immédiate de tous les non titulaires qui le souhaitent.

De même, en matière de recrutement, **F.O.-DGFIP** réaffirme son attachement à l'égalité professionnelle hommes/femmes et son opposition à toute forme de discrimination.

**PRIORITÉ  
AUX AGENTS**



## Défense du service public républicain

### F.O.-DGFIP :

- exige l'abandon de la MAP qui conduit à un démantèlement des services publics, de la Fonction Publique et à une remise en cause du maillage territorial.
- réaffirme son attachement au statut général de la Fonction Publique et aux statuts particuliers des agents de la DGFIP, seuls garants de l'égalité de traitement du citoyen devant le service public.
- rappelle son opposition à une Fonction Publique de métiers et s'oppose aux fusions de corps et à toute gestion mutualisée des fonctions supports, y compris au sein des ministères économiques et financiers,
- dénonce l'attitude des gouvernements successifs qui cherchent à donner des gages aux marchés financiers en supprimant les emplois publics et en transférant les missions au secteur privé.



### Pour nous contacter :

<p>Secrétaire départementale: Catherine LOCRET Tél. : 04.90.63.83.70 SIP Carpentras @ : <a href="mailto:catherine.locret@dgfip.finances.gouv.fr">catherine.locret@dgfip.finances.gouv.fr</a></p>	<p>Secrétaire Départementale Adjointe Mireille COMPAGNAT Tél. : 04.90.80.41.26 Direction Dépenses @ : <a href="mailto:mireille.compagnat@dgfip.finances.gouv.fr">mireille.compagnat@dgfip.finances.gouv.fr</a></p>
<p>Trésorier: François MANGEOT Equipe de Renfort Avignon @ : <a href="mailto:francois.mangeot@dgfip.finances.gouv.fr">francois.mangeot@dgfip.finances.gouv.fr</a></p>	<p>Trésorière adjointe: Michèle CORMERAIS Tél. : 04.90.63.83.16 SIP Carpentras @ : <a href="mailto:michele.cormerais@dgfip.finances.gouv.fr">michele.cormerais@dgfip.finances.gouv.fr</a></p>

LE 4 DÉCEMBRE  
**FO** *la force syndicale* **DGFIP**  
VOTRE VOIX  
PEUT TOUT  
CHANGER

Section locale Force Ouvrière DGFIP84

☎ : 04.90.63.83.70

@ : [fo.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr)

🌐 Site web FO DGFIP84 : [www.fo-dgfip-sd.fr/084/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/084/)

